

Tres-honorez Parents;

Les Ephemerides Oeconomiques (c'est à dire Ma Mere, de Junna & de  
 vonne Henr Goumings) m'ont esté secrettement delivrees par le Sr. Cokermaecker  
 Lundi passé le 24. de ce Mois. Le stile m'en contredit infiniment  
 non pas tant le sujet, à raison de l'indisposition de mon Frere, lequel  
 à present toute fois se me tache faire accroire que doit estre au dessus  
 de son mal: me representant bien qu'il ne s'ay en tient que devers  
 l'estomach; sur quoy il se pourra resouvenir de mes prognostiques de  
 Longemps. nous avons carriere franche à encourir des infirmités  
 de la sorte; et de loisir peu moins; tant le Roy Jacques se plait  
 à nous faire respirer prima che farcegli inarri. De fait, messrs.  
 les Amb. deussent moines à leur adivs; car d'avoir sorti du logis  
 de puis qu'ils estoient le premier soir point de nouvelles: c'est  
 le point de sermons qui enchainent leur liberte; comme scauer la custume  
 port & memes chez nous, de ne garantir de rui devant l'etudience.

Des affaires du public j'vous aduiseray briefvement, selon que mes  
 press. la haste, preoccupé par l'occasion de ce porteur inopiné,  
 qui tient mesmes de nos depesches aux Estats & son Sr. qui se  
 void de cachetter. Les Deputés du Parlem ont esté neccés par  
 le Roy de fess. & de modes opprés indignes. en forme de rice, de  
 macquerie, jurgis deniq & scematis. Desia auoit il eu copie de  
 ce qu'ils allegent luy presenter. La de sus luy mesme à coucher  
 une response justification de son fait, sans autre sorte de confidés,  
 ni formalité. L'écrit est long, un valongum. Mes dres mesmes  
 ne m'ont pas voulu charger de la traduction de cette Trad. quelques

autres d'ailleurs le dehors y a es les employes, quem largito ingenij  
doctus uerba nostra coram; quoy que fait puitement de flamen  
comme verrez si il vous plait de vous en enquerir deuers les  
Etat Inaute. mais ie m'assure que plusieurs copies de  
uolent en bref. la chose est par trop signetee. Depuis deux  
jours, la se<sup>ne</sup> s'est aduisee (presser par quelque rescribment  
d'auoir trop rudement de si bons sujets) de donner un letre  
sur la vrbosa et grandis epistolas qui uendat a ety. C'est  
certains letres plus rebroussee, par ou il tasche a leur donner  
quelque apparence de plus de satisfaction. Nous sommes apres  
a en auoir double, et uoudions en faire part aux Etat, mais  
encore ne l'auons deu attraper, dont aussi n'en aurer mon aduis  
qui a la prochain friv. Tant y a que par tous ces proceders  
que dessus, vous aures moyen de juger combien est euanoüi le  
beau l'astre de la conioinctur qui pressoit tant cet (duoy) de  
Angletim. Je ne puis escrire le quart de ce que j'uy. Permettez  
moy de conclurre en trois mots: sunt qui potius negabam. C'est  
non point estrangers, mais horribles, mais dangereuses. C'est  
J'ay commence a m'informer de l'Estain. L'auent du 5<sup>me</sup> de  
Pindiths est honneur de foy et facon. faudra donc aussi qu'on aude  
avec luy au mesme prix. Mais ie presserai de mon aduis de les  
facon et grand<sup>es</sup> des elats, si ne me charger au contrain. Or il y

En haste quasi  
De Londres ce 19<sup>de</sup> de  
Je salue  
Je desirois scrire de  
contenu mesmes  
Avec deux ci  
quant et la de  
gloire, qu'il  
Tous uoy  
L'ours de de  
de enit pour  
de Cambrai  
pour venir rivi  
18<sup>de</sup> de feb. Je  
obisat. Mais  
et franchis, q  
de traduction  
on a dit comme  
23<sup>de</sup> de es d'hib.

Loisir à rendre. Le Roy est approuvé iusqu'à Thibault.  
Le Sr. Grand Chambellan se sera hier enquis de sa bonne intention  
pour venir à l'audience, s'il ne manquoit à sa parole. Tantost  
je l'iray sçavoir. Je vous baise très-humblement les mains,  
et suis

Vostre honorez Parolier

Très-humble et plus  
obéissant fil cadet

Thibault

En haste quasi extrême.  
De Londres ce 19. de Decemb. 1621.

Je salue votre

Je desirerois sçavoir que gessoient vos lettres, et le  
contenu mesmes vous fera icy, et combien il a d'importance.

Autheur: si le lictif du Roy nous est envoyé, je le traduiray, et enverray aux Estats,  
quant il le desport du Parlement de Paris. Partis d'accord, et bons amis, et de vous  
gloireux, et de vous mesmes. Particuliers mentes, nous est ordonné.

Tous vos jeunesses se glorifient de gaignement, et s'equipent de habits à l'Espain.

Le Comte de Gondomar se rappelle en Espagne. C'est à dire, acte est fabuleux, et je suis  
de l'avis pour les Anglois. Le success. de ce fait sera à present. Gouverneur  
de Cambrai Espagnol. Mieux on a choisi Morosini (à présent Amb. en Saoye)  
pour venir résider à la Haye. Aujourd'hui le Parlement est fermé, et ne sera donné jusqu'au  
18. de Feb. par commission expresse de S. M. de Thibault daté hier. Il  
obéissent. Mais est dirigé aujourd'hui, et aché un dictat pour leurs privilèges  
et franchises, qui m'a confidément s'he communiqué cet a presdioner, et copie de  
la traduction en un aux Estats. Je vous de la Cour, ou le Comte de P. de Broke  
m'a dit comme le Roy a voulu approuver nos audiences pour dimanche prochain  
17. de Feb. 2. de Jan. chet vous.

A Monsieur

M<sup>r</sup> de Sijgents, Secret<sup>re</sup>  
du Conseil d'Etat  
A la  
Haye.

